



La lettre socialiste de La Garenne-Colombes

Parti Socialiste - Section de La Garenne - Colombes - Tél. : 01.47.86.25.17

www.la-garenne-colombes-ps.net

N° 24 - DECEMBRE 2006

L'édito de Christophe MACÉ, Conseiller Municipal :

LES IMPÔTS LOCAUX ONT ENCORE AUGMENTÉ EN 2006 !

Chaque année depuis 2001, les impôts locaux augmentent dans notre ville alors que le Maire actuel avait annoncé au moment des élections municipales de mars 2001 qu'il ne les augmenterait pas. Nouvelle preuve s'il en fallait d'une promesse non tenue.

En effet, les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière ont progressé de plus de 22% depuis 6 ans. Pour sa part, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères a augmenté de plus de 19%. Ces pourcentages ne tiennent pas compte de la revalorisation des bases locatives qui servent de calcul à l'impôt local. Celles-ci augmentent chaque année du montant présumé de l'inflation dans le cadre de la loi de finances votée par le Parlement.

En fin de compte, les Garennois et les Garennoises ont vu la note des impôts locaux payée en octobre et novembre grimper de presque 33% en cumul depuis 2001. Cela se traduit pour certaines familles par une hausse de plus 400 euros par an. Le programme de l'UMP de ne pas alourdir les impôts n'est pas appliqué dans notre ville. Dans ce domaine aussi, notre ville détient le triste record d'être la **seconde ville** de sa strate démographique (de 20 à 30 000 habitants) à **avoir le plus augmenté la taxe d'habitation**. Sèvres (UDF) a augmenté de



Christophe MACÉ avec François HOLLANDE lors du lancement de la campagne des élections législatives dans les Hauts-de-Seine

2,88%, Malakoff (PCF) de 3,53%, Fontenay-aux-Roses (PS) de 3,69%, Le Plessis-Robinson (UMP) de 6,43%, Vanves (UDF) de 12,52%. On aurait pu penser que l'augmentation des impôts locaux aurait permis la réalisation de logements sociaux, d'une médiathèque, d'un conservatoire de musique, d'un lycée polyvalent, d'une ludothèque, de la mairie annexe au quartier des Champs-Philippe, d'un groupe scolaire dans le sud de la ville, et enfin la mise en place du quotient familial pour le paiement de la cantine scolaire. **Mais comme moi, vous constatez que tout cela n'existe toujours pas dans notre ville.**

En attendant de nous retrouver l'année prochaine, je vous souhaite en mon nom et en celui des élus de gauche du Conseil municipal, un **joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année**. J'ai une pensée plus particulière pour celles et ceux qui se retrouvent seuls, malades ou en grandes difficultés.

Inscription sur les listes électorales Le chanteur Cali parraine la campagne citoyenne de Ségolène Royal

Il ne reste que **quelques jours pour s'inscrire sur les listes électorales** et pouvoir voter à la présidentielle. Les inscriptions faites après le 1er Janvier 2007 ne permettront de voter qu'à partir de 2008 alors que la présidentielle aura lieu les 22 Avril et 6 Mai, et les législatives les 10 et 17 Juin 2007.

Accompagnée du chanteur **Cali** et de Jack Lang, **Ségolène Royal** a parrainé des jeunes qui s'inscrivaient dans la mairie de Ris-Orangis, et leur a déclaré : « **Saisissez-vous de ce droit parce qu'on a besoin des jeunes pour être bousculés** ». Parrain de cette campagne, Cali a complété : « **Inscrivez-vous rapidement, cette année on va dire qu'on est là, vraiment là** ». Le chanteur, qui a récemment adhéré au Parti Socialiste, estime qu'« **aujourd'hui plus que jamais, choisir sa voie, c'est important. Le pays est en danger. On ne peut plus se permettre de dire « les politiques, tous pourris » et de ne pas prendre sa carte d'électeur ou de ne pas se déplacer le jour du vote** ». Cali a ajouté : « **il y a un vrai risque de voir Le Pen au second tour. Vous pouvez faire bouger les choses ! Votez !** ».

A la Garenne-Colombes, le service des élections sera ouvert en continu le samedi 30 décembre, de 8 h 45 à 17 h 30, et sera fermé le dimanche 31 décembre.



CELA SE PASSE DANS LES HAUTS-DE-SEINE...

Décidément, l'UMP départementale ne rate aucune occasion de se faire remarquer. Après Puteaux, les pratiques de la municipalité d'Asnières font la une des journaux. Cela en dit long sur le sentiment d'impunité des élus UMP. A Asnières, les élus de l'opposition républicaine au Conseil municipal, au-delà de leurs divergences politiques (PS, UMP, UDF, divers droite) demandent au Président de la République d'intervenir afin que soit respecté le principe fondamental de la séparation des pouvoirs pour les garanties des citoyens asniérois.

Appel au Président de la République pour une justice impartiale

Asnières-sur-Seine, le 28 novembre 2006

« Ayant appris qu'un déjeuner a eu lieu le lundi 27 novembre 2006 au restaurant des élus du Conseil général des Hauts-de-Seine (présidé par Nicolas Sarkozy) entre le Député-maire d'Asnières-sur-Seine Manuel Aeschlimann (par ailleurs mis en examen pour « complicité de favoritisme dans l'attribution d'un marché public »), Marie-Dominique Aeschlimann Maire-adjoint et Conseiller régional d'Ile-de-France, le Directeur Général des Services de la mairie d'Asnières, la directrice de cabinet du Député-maire, le Directeur Général Adjoint en charge des contentieux juridiques et le Président du Tribunal Administratif récemment nommé au Tribunal administratif de Versailles Monsieur Gérard Corouge, les élus de l'opposition républicaine au Conseil municipal, au-delà de leurs divergences politiques (PS, UMP, UDF, divers droite) demandent au Président de la République d'intervenir afin que soit respecté le principe de séparation des pouvoirs fondamental pour les garanties des citoyens asniérois.

De nombreux recours formés par les élus sont en attente de jugement auprès du Tribunal Administratif de Versailles, il est donc inconcevable que le magistrat présidant la juridiction chargée de juger ces recours se retrouve en position d'invité au restaurant des élus du Conseil général des Hauts-de-Seine en compagnie du premier magistrat de la commune responsable des délibérations attaquées et accompagné de ses collaborateurs directs.

S'interrogeant sur le risque réel de partialité objective susceptible de priver les requérants asniérois d'un procès équitable, les élus de l'opposition (PS, UMP, UDF, divers droite) qui agissent dans l'intérêt des contribuables d'Asnières demandent au Président de la République de faire respecter le principe de l'indépendance de la justice garanti par l'article 6 de la Convention européenne des Droits de l'Homme avant que ceux-ci n'introduisent une requête en suspicion légitime à l'encontre du Président du Tribunal Administratif de Versailles. »

Les élus PS, UMP, UDF, divers droite du Conseil municipal d'Asnières-sur-Seine (13 élus)

Elections professionnelles de la police : M. SARKOZY DÉSAVOUÉ

Les syndicats qui soutiennent l'action de M. Sarkozy ont été battus lors des élections professionnelles chez les policiers

Le scrutin, marqué par une forte participation (80,81%), s'est déroulé dans un climat de controverse sur la politique de sécurité menée par le Ministre de l'Intérieur dans les banlieues.

Les gardiens de la paix, CRS et gradés

ont redonné dans leur collège la première place à L'UNSA (41,07%), syndicat classé à gauche qui précède désormais Alliance (36,47%). Dans le collège des officiers de police, le SNOF, syndicat proche de la gauche, obtient 53,14% des voix, et les commissaires infligent quant à eux un revers au SCHFPN qui soutient la politique de M. Sarkozy.

Ces résultats résonnent comme

une sanction du Ministre de l'Intérieur.

"Les résultats démontrent, malgré tous les efforts déployés, que le gouvernement comme le ministre ne sont pas renforcés ni plébiscités dans leur politique" déclare la secrétaire nationale du PS chargée des questions de sécurité, Delphine Batho.



LE TRAMWAY ARRIVE EN 2011 À LA GARENNE

Le Conseil d'administration du Syndicat des Transports d'Ile-de-France du 13 décembre dernier présidé par Jean-Paul HUCHON, Président du Conseil régional d'Ile-de-France a adopté l'avant-projet et la convention de financement de la prolongation de la ligne T2 entre la Défense et le pont de Bezons.

Maintenant le tramway qui s'arrêtera à La Garenne-Colombes avec deux stations rue des Fauvelles et Place de Belgique est sur de bons rails ! Sa mise en place est prévue en 2011.



Le coût total de l'infrastructure de 223,4 millions d'euros est financé par la Région (118,4 millions d'euros), l'Etat (38,8 millions d'euros), le Conseil général du 92 (19,8 millions d'euros), le Conseil général du 95 (13 millions d'euros) et la RATP (par un prêt bonifié de la Région de 33,4 millions d'euros).

Une nouvelle fois, la Région Ile-de-France dirigée par une majorité de gauche démontre que l'amélioration des transports en commun est l'une de ses priorités. Lors de ce Conseil d'administration, 5 autres projets de tramway ont été adoptés.

Permanence des élus : Samedi 20 janvier 2007, de 11h à 12H au 19 rue Veuve Lacroix
Pour contacter vos élus : Christophe Macé : 01.56.05.07.53 - Philippe Billard : 01.47.86.25.17

